

PROFESSION DE FOI DE LA LISTE « CHASSEURS EN PROVENCE »

Trop longtemps privés de notre fédération, nous, passionnés de la chasse, sommes déterminés à rendre notre fédération aux chasseurs des Bouches du Rhône.

Nous mettrons tout en œuvre pour :

① SIMPLIFIER LA CHASSE AUX CHASSEURS :

- **Être à l'écoute de nos chasseurs sera une de nos prérogatives.** Nous proposerons des référendums afin que les chasseurs, qui le souhaitent, puissent décider de la vie fédérale. Il est indispensable de consulter les présidents et les chasseurs pour connaître leur avis sur les modifications à apporter concernant les mesures prises précédemment.

- Nous devons tout faire pour simplifier la chasse au chasseur ! L'administration nous donne de nombreuses contraintes qui sont pénibles pour les anciens et de ce fait ont tendance à raccrocher leur fusil. Même si les jeunes arrivent à s'adapter, cela reste un obstacle pour eux. **Nous nous devons de trouver une communication intergénérationnelle.**

② SOUTENIR LA RURALITE ET DEFENDRE LES TRADITIONS :

- **Mettre en avant la ruralité pour exister, et défendre nos traditions doivent se faire avec une force de propositions diverses** pour tenter de maintenir certaines chasses comme la chasse de nuit à la hutte et notre belle chasse à la glu.

- **Nous devons valoriser le sanglier** comme un grand gibier indispensable aux chasseurs. En effet, l'âge moyen du chasseur est de 56 ans, ce qui l'amène, à cet âge, à préférer être sur un mirador plutôt que de courir derrière les perdreaux ! Notre devoir est de conserver ce noble gibier en sécurisant au maximum sa chasse, en le maintenant dans son habitat naturel grâce à l'agrainage et en donnant des moyens à l'agriculteur de protéger ses cultures. Nous discuterons sur les tirs administratifs pendant la période de chasse car nous rappellerons à l'Etat que depuis 1976 le gouvernement a confié la gestion du sanglier aux chasseurs, en contrepartie de paiements des dégâts aux agriculteurs. Nous devons décider de sa gestion sinon il faudra changer la loi sur les indemnités. Nous ne pouvons pas accepter que ce gibier soit détruit là, où les présidents gèrent leur territoire.

- Nous projetons **de conforter les dates d'ouverture et de fermeture du gibier migrateur** : s'il est compliqué, voire impossible, de gagner des périodes de chasse des migrateurs (comme les grives, bécasses, gibiers d'eau...etc...) il est indispensable de conforter les dates acquises. Nous devons nous rapprocher des instances fédérales nationales pour travailler ensemble sur ce sujet des migrateurs qui dépend de l'autorité ministérielle.

③ APPORTER AUX DETENTEURS DE DROITS DE CHASSE ET AUX PRESIDENTS D'ASSOCIATIONS SPECIALISEES UN SOUTIEN ADMINISTRATIF, FINANCIER ET TECHNIQUE :

- Tout d'abord, en réorganisant et optimisant le travail du secrétariat, afin qu'il soit plus proche des présidents de chasse et puisse les accompagner dans leurs démarches administratives pour les recherches de documents auprès de la préfecture comme les demandes pour les commissions des gardes, les dépôts et déclarations des modifications des statuts...etc... Un accompagnement pour les

demandes de subventions auprès des différentes collectivités communales, départementales et régionales sera également mis en place.

●Un technicien se rapprochera des sociétés de chasse pour les aider et suivre les différents travaux supplémentaires générés par le nouveau Schéma Départemental de Gestion Cynégétique.

4 DEFENDRE LES TERRITOIRES ET ACCEDER A LA GOUVERNANCE :

●L'un de nos projets est de **Sauvegarder les zones humides et maîtriser la gestion de l'eau de Camargue**. Tout d'abord, nous savons tous que la Camargue est un lieu unique, coincée entre les deux bras du Rhône, et pour une grande partie artificielle, c'est-à-dire créée et gérée par l'homme. Elle possède quelques chasses communales, magnifiques comme celles des Saintes Maries et d'Arles, mais qui représentent une faible superficie, en rapport aux chasses privées et surtout par rapport aux réserves !!!

Tout l'Est de l'étang du Vaccarès est maintenant à quelques exceptions près, une immense réserve qui appartient aux parcs ou à la fondation Hoffman, ou à d'autres structures. Le Vaccarès est évidemment central et évidemment en réserve. Il ne reste donc que quelques chasses sur le Nord et l'Ouest du Vaccarès. Tout ceci pour expliquer que les gens qui maîtrisent actuellement la Camargue sont des administratifs et des gens de la fondation HOFFMAN.

Toutes ces personnes, même s'ils sont de bonne foi, n'ont qu'un seul discours : LAISSER LA CAMARGUES A LA NATURE !!!

S'il ne pleut pas, on ne met pas d'eau dans les marais. On laisse faire la nature ! Cela a pour conséquence : un assèchement d'une grande partie de la Camargue, au moment du printemps, de l'été, et même souvent maintenant tout l'automne.

Les oiseaux migrateurs ne trouvant pas d'eau, continuent leur route vers le Gard, où les plus grosses remises se font actuellement ; ou bien vers l'Espagne ou l'Afrique du Nord. C'est le grand drame de mise en réserve de propriétés qui sont préemptées par le Conservatoire du Littoral, par les Fondations ou par les Parcs

Nous avons là, une « PENSEE UNIQUE » qu'il va falloir combattre avec beaucoup de fermeté. Nous pensons que le rôle de la fédération est d'entrer, dans la mesure du possible, dans ces instances décisionnelles pour défendre nos intérêts et pour contribuer à la gestion responsable de ces espaces.

Une deuxième problématique est la SALINITE des eaux de l'étang du Vaccarès, qui représentait la plus grande réserve d'Anatidés en Camargue. La PENSEE UNIQUE dirigeant ce secteur a décidé de ne plus jeter les eaux d'écoulement des rizières qui sont, paraît-il, pleines de pesticides !!! Ils ont longtemps refusé d'envoyer de l'eau douce, prétextant que la nature le ferait... Avec le réchauffement climatique actuel, c'est plutôt l'inverse qui se produit. Le résultat est une élévation de la salinité de l'étang de Vaccarès. Ce qui déplaît fortement aux oiseaux migrateurs. Où sont les immenses remises sur l'étang qui existaient il y a 15 ans ??

Tant que la PENSEE UNIQUE gèrera cette région, nous aurons d'année en année une diminution des oiseaux migrateurs dans leur ensemble.

Il faut que la Fédération se fasse entendre et réussisse à avoir du poids dans toutes ces instances pour contrer cette PENSEE UNIQUE.

C'est dans la discussion et avec le poids de tous les chasseurs des Bouches du Rhône que nous pourrons faire avancer le sujet. Concernant les propriétés du Conservatoire du Littoral ou du Département, il est indispensable de mettre en place des conventions quadripartites (propriétaire – Société de chasse – Mairie et Fédération).

● **Pour généraliser, nous voulons adapter les aménagements au biotope**, en protégeant et améliorant nos espaces naturels avec de vrais connaisseurs, des gens de terrain.

● La gouvernance de la chasse doit revenir aux chasseurs, qui sont les mieux habilités à gérer leurs problèmes et à défendre les traditions cynégétiques et provençales.

● Il est crucial que nous nous mobilisions pour défendre les territoires de chasse et obtenir un accès équitable à leur gouvernance.

● Les chasseurs doivent avoir leur mot à dire sur la manière dont sont gérés ces territoires.

5 PROMOUVOIR LA CHASSE ET AFFIRMER SA RECONNAISSANCE :

● **Nous prônerons la modernisation des formations :**

- Pour former au mieux nos adhérents nous devons élever la formation avec des interventions d'un niveau national aux côtés de nos formateurs.

- De plus une formation « Président » sera mise en place au vu des nombreux changements à ce poste dans les sociétés.

- Ensuite, une formation à l'élevage du gibier sera dispensée car beaucoup de sociétés de chasse ont recours à leur propre élevage.

—Enfin, les formations chef de battue, piégeage, garderie, chasse accompagnée auront lieu toute l'année contrairement à la seule période actuelle.

● le petit gibier étant la base de notre chasse départementale, nous devons continuer nos efforts de repeuplement et il serait motivant de lancer un projet fédéral en faveur de la perdrix. C'est un challenge pour les 5 prochaines années que la fédération devrait soutenir pour valoriser nos territoires et soutenir les sociétés de chasse.

● Notre enjeu est important car nous devons redonner confiance à nos chasseurs. Les années de tutelle nous ont soudés et permis de cerner les décisions importantes qui seront à prendre.

● Sauver la chasse et l'image que l'on veut bien nous donner, aller au-devant de nos sociétés de chasse et les aider dans leur propre identité pour le repeuplement et la préservation de la faune sauvage car chaque territoire est différent.

● Trouver un moyen d'attirer les jeunes vers la chasse et trouver des liens avec l'administration pour essayer de leur faire comprendre que notre activité participe à la biodiversité et à l'équilibre entre l'homme et la nature, et que cela a toujours existé bien avant l'arrivée des écolos et autres penseurs. Nous sommes les premiers défenseurs de notre activité, et il faudra des solutions pour pouvoir vivre en communauté avec les nouveaux urbains qui sont les vététistes, coureurs et autres

6 LUTTER CONTRE L'ÉCOLOGIE RADICALE :

● **En aidant impérativement à la restauration des espaces naturels de notre département.**

Ces espaces naturels sont, aujourd'hui, sous emprise incontrôlée, sont abandonnés et mis « sous cloche » depuis de nombreuses années. Ces espaces, parmi les plus prestigieux, ont subi des dégradations majeures pour qui les a connus il y a plusieurs dizaines d'années ; à savoir un système hydrologique à l'abandon devenu obsolète, une augmentation de la salinité, la prolifération d'espèces invasives et d'espèces exotiques, une fermeture majeure des milieux, etc... Le triste constat que nous faisons, est que malgré les nombreux fonds publics alloués à la protection de ces zones humides, il y a peu de résultats concrets sur le terrain, bien au contraire !!!

D'autres espaces protégés, comme les massifs du département, subissent aussi une sur-fréquentation organisée et la fermeture des milieux.

La conservation, pour l'utilisation durable et la pratique des usages, doit être confiée à la Fédération des Chasseurs dans un étroit partenariat conventionné avec les gestionnaires de ces espaces. C'est notre fédération qui est compétente et également agréée pour la protection de la nature.

Elle pourra apporter son expertise et sa vision concrète au service de la gestion de la faune et des espaces naturels.

7 TENIR NOTRE RÔLE DE REPRESENTANT DU MILIEU ASSOCIATIF EN NE SE COMPORTANT PAS COMME UNE ADMINISTRATION HETEROCLITE :

● Notre leitmotiv est de Rassembler plutôt qu'opposer, Respecter et Défendre les attentes des chasseurs en toute transparence et honnêteté sans distinction d'appartenances socio culturelles, d'âges, de sexes et d'identités et répondre des résultats attendus par ces derniers. Respecter le niveau des responsabilités qui nous ont été confiées dans l'organisation, s'armer de connaissances et de savoir pour combattre l'ensemble des opposants de la chasse et faire valoir l'héritage traditionnel de cette dernière à tous ses interlocuteurs

● Nous voulons accentuer l'implication des associations spécialisées car dans notre département elles sont compétentes et œuvrent pour la chasse tels que le Club des Bécassiers, l'AFFACC, les piégeurs, la Chasse au Féminin, les Jeunes Chasseurs, la garderie...etc...

Leurs représentants devront se retrouver autour de la table fédérale mais aussi dans les instances départementales et préfectorales pour défendre la chasse.

● Nous mettrons en place un site inter associatif qui permettra à tous les passionnés de la nature de savoir si une journée de chasse est planifiée sur son parcours sportif prévu à un moment voulu. Cela permettra de créer de bonnes relations avec les associations de randonneurs, vététistes, promeneurs et autres et d'optimiser la sécurité.

CONCLUSION : Tout le travail cynégétique sera fait en transparence et ce dans le respect des règles. Accorder souplesse et rigueur en respectant la dimension humaine seront nos axes de travail. Nous allons essayer de pérenniser et développer la chasse dans les Bouches du Rhône, pour que notre art de vivre se perpétue et s'ouvre au plus grand nombre, le plus longtemps possible. Devant les agressions contre lesquelles nous devons lutter sans cesse pour préserver notre passion, nous devons être FEDERATEURS, et conscients qu'ainsi, nous représentons une FORCE.